



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 28 janvier 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-huit janvier à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATUT - COLIN - DURIS - FADDI - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - MM BARBARO - BARBERA - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - FAU (Suppléant) - GALZIN - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - REYJAUD (Suppléant) - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

N° 2020/07

Objet : Marchés publics : Voirie - Attribution du marché à bons de commande pour la fourniture de granulats (2020-2023)

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à concurrence a été lancé le 19 novembre 2019, pour les prestations de fourniture, de stockage, de contrôle et de transport de granulats destinés aux travaux d'entretien des chaussées du réseau routier de la CCLPA.

La date de remise des offres était fixée au 16 décembre 2019 à 12h00.

Les prestations font l'objet de 3 lots distincts traités par contrats séparés ainsi définis :

- Lot 1 : Enrochement, Stériles 0/80 - 0/40, Grave naturelle non traitée 0/20, sable 0/2 - 0/4, Concassé 20/40
- Lot 2 : Gravillons 2/6 - 6/10 - 10/14, gravillons 2/4 - 4-6
- Lot 3 : Grave émulsion 0/10 - 0/6 et Enrobés à chaud 0/10 - 0/6

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du Code de la commande publique. L'accord-cadre conclu sans minimum et maximum (R.2162-4 3°) est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-9 du Code de la commande publique. Le contrat prend la forme d'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande établi en application des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du code de la commande publique.

L'accord-cadre est conclu à compter du 01/01/2020 ou de la date de notification du contrat si celle-ci intervient à une date ultérieure, jusqu'au 31/12/2020. L'accord-cadre pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans, soit jusqu'au 31/12/2023.

Le règlement de la consultation prévoyait que le choix serait effectué en fonction de la valeur technique (60%) et du prix global de la prestation (40%)

Quatre offres ont été reçues.

Après examen du rapport d'analyse des offres, les membres de la commission d'appel d'offres ont choisi de retenir :

- pour les lots 1 et 2, la société Carrières de Peyrebrune, lieu-dit La Rouquie, 81500 Montredon Labessonnié, avec les conditions tarifaires indiquées ci-dessous : prix à la tonne HT en €

| LOT 1 | Livraison sur aire de stockage (Lautrec) | Livraison sur chantiers | Enlèvement sur site de production |
|------------------------|--|-------------------------|-----------------------------------|
| Enrochement | 20,75 € | 20,75 € | 15,65 € |
| Stérile 0/80 | 9,40 € | 9,40 € | 5,80 € |
| Stérile 0/40 | 9,40 € | 9,40 € | 5,80 € |
| Grave non traitée 0/20 | 11,30 € | 11,30 € | 7,70 € |
| Concassé 20/40 | 12,35 € | 12,35 € | 8,50 € |
| Sable 0/2 | 12,15 € | 12,15 € | 8,50 € |
| Sable 0/4 | 12,15 € | 12,15 € | 8,50 € |
| TGAP | 0,20 € | 0,20 € | 0,20 € |

| LOT 2 | Livraison sur aire de stockage (Lautrec) | Livraison sur chantiers | Enlèvement sur site de production |
|------------------|--|-------------------------|-----------------------------------|
| Gravillons 6/10 | 20,75 € | 20,75 € | 17,15 € |
| Gravillons 10/14 | 20,75 € | 20,75 € | 17,15 € |
| Gravillons 2/4 | 20,25 € | 20,25 € | 16,65 € |
| Gravillons 4/6 | 21,85 € | 21,85 € | 18,25 € |
| TGAP | 0,20 € | 0,20 € | 0,20 € |

- pour le lot 3, la société Carceller, Route de Lafenasse 81120 Réalmont, avec les conditions tarifaires indiquées ci-dessous : prix à la tonne HT en €

| LOT 3 | Livraison sur aire de stockage (Lautrec) | Livraison sur chantiers | Enlèvement sur site de production |
|----------------------|--|-------------------------|-----------------------------------|
| Grave émulsion 0/10 | 59,50 € | 63,30 € | 53,70 € |
| Grave émulsion 0/6 | 61,70 € | 65,50 € | 55,90 € |
| Enrobés à chaud 0/10 | 81,40 € | 87,90 € | 74,20 € |
| Enrobés à chaud 0/6 | 87,00 € | 93,50 € | 79,80 € |

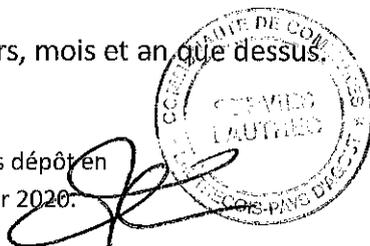
Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et de retenir la société Carrières de Peyrebrune pour les lots n°1 et 2 et l'entreprise Carceller pour le lot n°3 du marché à bons de commande pour la fourniture de granulats pour les années 2020-2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- attribue le marché de fourniture de granulats pour les années 2020-2023 à la société Carrières de Peyrebrune pour les lots n°1 et 2 et à l'entreprise Carceller pour le lot n°3 selon les détails indiqués ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Annexe Voirie,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 30 janvier 2020.



Le Président,
Raymond GARDELLE

